

Petit Journal de l'association

DEMAINS

*D*éveloppement huMAIN Nord Sud

Siège social: **39, rue des roses**
49 240 AVRILLE
02 41 69 65 88

contact@demains.org
www.demains.org



N° 4 - Février 2008



Chantal,

Je garderai de toi à jamais ce regard, si profond, si intense
Ce regard chargé de tous ces mots que tu ne pouvais plus dire

Chantal, dans ce regard j'ai lu toutes ces années à combattre l'injustice
Toutes ces années à éduquer encore et toujours, là-bas au Nicaragua ou ici

Toi qui nous as tant appris sur le développement, le partenariat, la solidarité – la vraie, pas celle
du porte-monnaie mais celle qui engage tout l'être

Toi qui t'es tant battue aux côtés des plus pauvres pour qu'ensemble, solidaires, ils puissent vivre
debout

Chantal, dans ce regard j'ai lu toute l'amitié sincère, profonde, qui nous liait
Toute l'attention que tu portais à chacun de nous et à nos familles

Par ce jour de septembre où le souffle t'a quittée, il nous reste tant et tant que tu nous as appris,
que tu nous as donné

Merci pour ce que tu as été et ce que tu resteras, là-bas et ici.

Hélène S

Le 18 septembre après 4 mois de problèmes de santé s'aggravant chaque semaine, Chantal Gourdon est décédée. Nous nous retrouvons en grande tristesse mais tellement heureux de l'avoir rencontrée. Elle a su nous ouvrir à la connaissance de son cher Nicaragua (où elle a vécu 25 ans), elle nous a aidés à entrer en contact avec ses amis de CODER à Cinco-Pinos et à construire un réel partenariat.

Nous reproduisons ici des textes écrits par elle, et qui ont été lus lors de ses obsèques du 21 septembre à Angers.

Je suis née le 29 septembre 1981, j'avais cinquante-cinq ans et neuf mois

J'étais déjà née plusieurs fois

D'abord au début de 1926, le 2 janvier, après Marie, Pierre, Thérèse, avant Victor et Xavier, de mon père que je vénère, Pierre, un paysan fin, humble, honnête, silencieux, toujours pressé. Et de ma mère, Marie, femme forte, intelligente, qui aurait pu remplir cinquante vies.

En 1945, j'étais née à ce que je croyais être la nécessité de l'absolu, en « entrant en religion ».

J'étais venue au monde une autre fois, en 1968, naissant tardivement à la conscience de ma classe sociale.

Mais en 1981, c'est à la conscience d'appartenance à un peuple que je suis née.

Chantal Gourdon

Et voilà que depuis le jour du Nicaragua « libre », le 19 juillet 1979, des milliers de grains de maïs ont volé par-dessus l'Océan et germé en terre française : tant de gens sont devenus amoureux de ce pays, tant d'autres encore s'en feront les frères.

Quand je vais aux Araditos ou à Kuskawa, là-haut dans la montagne...

« *Les étoiles et la lune* » et le soleil brûlant,

Je les aime.

Il n'y a pas là-bas de « *lampadaires électriques* »...

Et nous luttons ensemble pour qu'il y en ait,

Parce que je n'accepte pas

Que la vie soit terminée tous les jours à six heures

Ni qu'on n'ait que ses mains pour travailler.

« *Les oiseaux, leur concert* », leur vol, leurs couleurs,

Surtout la flèche de l'oiseau rouge et noire qui fend le chemin devant nos yeux,

Je les aime.

“*Il n'y a ici pas d'Opéra* », pas de télé, pas de cinéma...

Et je n'accepte pas

Que le monde soit rétréci à mon village, ni que l'unique distraction

Soit de boire la « *cususa* »

Et de faire des enfants.

« *La cascade jaillissante* », je l'aime...

Mais je suis bien la seule.

La femme couchée sous le bois pour faire le feu,

L'homme rivé à la terre, ne la voient pas.

« *La pluie* », je l'aime, mais c'est aussi la boue où tu t'enfonces,

Ou pire, l'ouragan...

« *Pas ici d'eau courante* »...

Et je n'accepte pas,

Car c'est la porte ouverte aux amibes et au choléra.

« *Pas ici de téléphone* »...

Et c'est pourquoi ta mère

T'a attendu huit jours avant que tu saches

Qu'elle avait besoin que tu la conduises à l'hôpital...

Et c'était trop tard.

Il n'y a pas d'auberge »...

Et je n'accepte pas,

Parce que l'hospitalité de mes voisins

Arrache de la bouche de ses enfants

Le repas du lendemain.

« *Nous sommes incultes et pauvres* »...

Et je n'accepte pas,

Parce que la misère n'engendre pas l'amour,

Et parce que l'ignorance engendre l'esclavage.

Mais je rends grâce pour l'espérance

Qui nous garde du fatalisme et des bras tombés,

Et nous pousse à bouger, à réinventer,

Jour après jour, l'humble nouveauté.

Chantal Gourdon

Extraits d'une lettre de Francisco Martinez, président de CODER, datée du 17/12/07 et envoyée à Pierre Bioteau (de Peuples Solidaires – Le Mans) chargé désormais de la coordination entre CODER et les divers groupes français de soutien à CODER (comme DEMAINS).

« Vous devez savoir que nous avons eu une année très difficile au Nicaragua et qu'à Cinco Pinos, tous ces problèmes économiques et politiques, les constantes coupures et les rationnements d'électricité ont provoqué du chômage et une émigration très forte vers le Salvador, le Costa Rica, les États-Unis et l'Espagne. Et, en plus ces derniers mois de septembre et d'octobre, nous avons été touchés par de fortes tempêtes tropicales et des ouragans comme les ouragans Félix et Noël qui ont fortement frappé la Région Caraïbe du Nicaragua et l'Ouest du pays où se trouve Cinco Pinos.

Ceci a eu pour conséquences de nombreuses pertes humaines, pertes de matériel, de récoltes et d'animaux domestiques.

À la suite de cette période pluvieuse, nous avons subi une forte épidémie d'Eleptospirose, de Dengue et de Malaria provoquée par l'urine des rats, du bétail, des animaux domestiques et la stagnation d'eaux polluées, aussi les Centres de Santé et les Hôpitaux du Pays ont-ils été saturés de patients affectés par ces maladies.

Ceci a été l'occasion d'organiser et de réactiver les Comités de Défense Civile, tant au niveau Municipal, Départemental que National, pour faire face à ces problèmes de santé qui affectent beaucoup la population.

Cela a signifié un fort investissement en moyens économiques et humains pour le traitement des personnes, le transfert des patients vers les Centres de Santé et les Hôpitaux, les Journées de nettoyage à répétition dans toutes les hameaux de la commune, et CODER a pris une part active à ces activités liées à la santé.

Par ailleurs nous voulons souligner que CODER, est en train de préparer l'Assemblée Générale de l'Organisation, qui se tiendra le 21 Décembre 2007.

Il est important de souligner que toutes les activités s'inscrivent dans le cadre d'une stratégie que CODER a élaboré pour la période 2008 à 2012. »

Depuis mars 2007, dans la continuité du partenariat avec LITDS, DEMAINS apporte son soutien à un programme de santé.

Les populations tribales de cette région doivent faire face à :

- une mortalité infantile de 14%. De nombreux villages sont à une distance de 10 à 40 kms de tout centre de soins, aucun transport possible sur ces sentiers de forêt. Cet éloignement est aussi un grand facteur de risque pour les femmes qui accouchent, de même que l'absence de vaccinations pour les bébés. Le « samu » consiste en quatre porteurs du lit où gît le blessé ou la malade. Parfois la femme arrive sur le dos de son mari.
- les épidémies de choléra, tuberculose, paludisme, dengue se répandent très vite par manque d'hygiène et de soins.

Ces tribus mènent une vie primitive ; les croyances, les superstitions et certains rituels des magiciens les rendent vulnérables. Par ignorance ils ont peur des médicaments et s'enfuient parfois du dispensaire. L'arak, alcool local, fait des ravages parmi hommes et femmes. Leurs habitations, en matériau léger, ne les protègent pas suffisamment ni du froid, ni de la chaleur (+ 50°), favorisant les maladies pulmonaires et la tuberculose.

Face à cette réalité, le but de ce projet est la promotion d'une éducation communautaire grâce aux soins et à la prévention dans 54 villages tribaux de cette région de l'Andhra Pradesh. Voici les différentes activités :

- une *clinique mobile* visite tous ces villages chaque semaine et intervient, en cas de nécessité, pour évacuer les personnes vers les hôpitaux de Badrachalam. (40kms de Katukapalli)
- Encourager les villageois à venir se faire soigner au *dispensaire*

- Une *formation d'agents de santé* : chaque mois a lieu une session qui rassemble 54 agents, une femme par village. Cet enseignement est donné par des médecins et infirmières des hôpitaux privés ou publics de Badrachalam. Ces agents de santé seront intégrés dans des programmes de prévention, en réseau avec le gouvernement et des écoles privées.
- Ces agents de santé formeront dans leur village un *Comité Rural de Santé*. Ces CRS joueront un rôle dans la prise de conscience des maladies, de la nécessité de l'hygiène etc.
- *Des campagnes de sensibilisation* dans les villages sur des sujets tels que : les vaccinations, la nutrition, les installations sanitaires etc. Cette sensibilisation se prolongera lors des réunions mensuelles des groupements de femmes (Self Help Group)
- Pour lutter contre le paludisme la tuberculose, le choléra, les CRS participeront aux *campagnes de prévention*. Des danses, des saynètes seront les meilleurs outils d'information.
- La mise en place de fonds pour une *assurance-maladie* communautaire et pour chaque famille. Ces fonds permettront d'acheter les vaccins, d'évacuer les malades ou blessés graves etc.

Le rapport des activités de 2007 confirme l'avancement de ce programme et ses résultats, « grâce à votre aide, nous pouvons fièrement dire que nous avons sauvé beaucoup de vies dans la forêt ces trois derniers mois. Je suis heureux de vous informer que le programme de santé soutenu par DEMAINS a commencé en juin 2007. » écrit le père Jeyaseelan, responsable maintenant de LITDS, le père Peter Daniel ayant reçu une nouvelle mission.

Noëlle C. a passé 5 semaines avec Peter Daniel en Andhra Pradesh dont dix jours à Katukapalli dans le « campus » de LITDS. Difficile d'en parler en une page, un journal spécial y sera consacré prochainement.

Où iront-ils ? Lutte pour le droit à la terre des Adivasis

Adivasis (aborigènes ou tribus) : premiers habitants de l'Inde. On dit que l'arrivée des Aryens dans les riches plaines du Nord a poussé les Adivasis dans les montagnes tandis que les Aryens s'installaient dans les plaines fertiles. Les Mogols, qui ont dirigé en partie toute l'Inde pendant des siècles à partir du 15^{ème} siècle, ont laissé tranquille les Adivasis. Ce furent les colonisateurs britanniques et leur avidité pour les ressources des forêts qui ont démarré la lente mais irrésistible érosion et destruction du mode de vie des Adivasis. Ils voulaient le bois et toutes les autres richesses de la forêt. En 1865, ils se sont appropriés une grande partie des forêts. En 1894 la « Law of Eminence » fut proclamée : toutes les terres non enregistrées officiellement avec un nom, appartiendraient au gouvernement. Les Adivasis n'ont jamais eu aucun papier d'enregistrement ! Ainsi la plupart des forêts sont devenues la propriété du Gouvernement. Très vite des routes et des voies ferrées furent construites dans les régions retirées qui ont fait venir fermiers, commerçants et autres gens des plaines vers ces régions reculées montagneuses. Ils finirent par exploiter les simples et confiants Adivasis. Lentement, les Adivasis sont devenus des étrangers sur leur propre terre, et maintenant la plupart sont contrôlés par des « non-indigènes ».

Après 1947, quand l'Inde est devenue indépendante, les forêts furent sous la juridiction du Département des Forêts. La superficie de la forêt en Inde est passée de 60% à 40% en 1947, et maintenant à 19%. Alarmés par la diminution des forêts, l'Acte du Conservatoire des Forêts de 1980 a été passé. Le transfert de terre forestière était possible avec la permission du Gouvernement central. Mais en passant entre les lignes de la loi, les influences politiques et la corruption, de 1980 à 2006, le contrôle de plus d'un million d'hectares a été donné par le Département des Forêts à des compagnies minières, industrielles et autres agences privées.

Les Adivasis ont cultivé ces terres pendant des générations, la plupart n'avaient aucun document pour prouver la propriété de ces terres. Aussi, le département des Forêts les harassait souvent, et leur imposait des amendes pour continuer à cultiver la forêt dans l' « illégalité ». Lors de l'Acte de 1980, ceux qui avaient des reçus pour les amendes payées avant 1980 purent devenir propriétaires des terres qu'ils cultivaient. Mais beaucoup d'Adivasis ne purent présenter les reçus de ces amendes. L'application de l'Acte de 1980 aura jeté des millions d'Adivasis hors de leurs maisons et de leurs terres.

Il y a des années, Godavarman, dont les forêts privées furent prises par le département des Forêts, a porté plainte contre le dit département devant la Cour suprême. Ce « cas » connu sous le nom de « Forest case », a attiré plus d'un millier de mêmes cas en lien avec la préservation et l'exploitation des forêts. Ils sont encore en instance à la Cour. Mais la Cour Suprême a donné un ordre provisoire en 1996 en direction du Département des Forêts qui n'autorisait aucune activité non-forestière dans les forêts. Le but du jugement était de stopper l'empiétement et la destruction des forêts à des fins commerciales, minières ou autres.

Interprétant le jugement comme il l'entendait, l'Inspecteur Général des Forêts a demandé aux Chefs « secrétaires » des Etats, le 3 mai 2002, de chasser tous ceux qui n'avaient pas de preuve de propriété des terres forestières qu'ils cultivaient, dans les 5 mois suivants (avant le 30/09/02). Comme la plupart des Adivasis ne possédaient pas de telles preuves de propriété, presque 10 millions d'Adivasis dans toute l'Inde furent en danger de perdre leurs terres et leurs maisons ancestrales. Puisqu'ils ne pouvaient pas « prouver » cette propriété, pendant ce temps des gros acheteurs non indigènes se présentèrent avec des « papiers », relations et pistons avec des politiciens et des officiels leur permirent d'acquérir des terres forestières. Mais l'injonction ordonnant aux Adivasis de quitter leurs forêts ne fut pas suivie malgré des mafias qui détruisaient les forêts, ce qui protégea les millions d'Adivasis qui vivaient toujours dans la forêt.

A cette période de nombreuses ONG (organisations non gouvernementales) au niveau local et national, ont commencé à organiser les Adivasis pour qu'ils apprennent à se battre pour leur maison. Un très large processus d'éducation et de prise de conscience fut démarré pour que les

Adivasis réalisent leur histoire et celle de la désappropriation de leurs terres, de leur façon de vivre et de leur culture. Des livres, des brochures et du matériel audio-visuel furent produits à cet effet ;

Au Gujarat, avec d'autres « jesuit social action centers », « Raipipia Social service society », travaillant sur l'aide légale aux Adivasis sur ces 30 dernières années, ont pris la tête et établi un réseau de 43 ONG et groupes locaux. L'Adivasis Mahasabha (Commission d'Adivasis) était née, rassemblant la plupart des leaders Adivasis, ils se sont ralliés au réseau national connu sous le nom de « Campagne pour la Survie et la Dignité ». En parallèle du processus d'éducation, des manifestations commençaient au Gujarat et dans toute l'Inde pour défendre les Adivasis. Des procès, des démonstrations publiques, des réunions, des pressions sur les élus et les gouvernements furent entrepris. Une des plus impressionnantes démonstrations ces dernières années fut la « Fill the Jail's agitation ». Quelques 14 000 Adivasis au Gujarat, 150 000 dans les autres états se sont concertés pour bloquer les bureaux des Etats. Leur slogan était « donnez nous nos droits, ou gardez nous en prison ». Ils furent relâchés, mais l'évènement fut la médiatisation et les politiciens réalisèrent l'étendue du mécontentement des Adivasis.

Depuis que les Adivasis représentent 14% de la population, leurs votes ont pris de l'importance aux yeux des politiques. Aux élections nationales de 2004, les deux grands partis, le BJP et celui du Congrès ont promis de trouver une solution juste au problème de terre des Adivasis. Il a été demandé au Congrès et aux ministres de trouver une loi pour résoudre ce problème. Ce fut fait par le Parlement le 13/12/05. Mais l'opposition du Département des Forêts et des riches lobbies pour la protection des tigres dans les forêts, a fait que le Parlement a donné ce projet de loi à étudier à une autre commission pour étudier des recommandations. Cette commission a étudié ce projet, rencontré de nombreuses personnes, des groupes et ONG concernés par ce problème. Ils ont sorti une autre version de cette Bill qui pourrait avoir résolu tous les problèmes une fois pour toutes. Mais maintenant, la renommée « Conservation des forêts et de la vie sauvage » et les lobbies des Réserves de tigres ont augmenté leurs objections, en se servant des politiciens. Donc la bataille doit continuer jusqu'à ce que ce projet de loi soit passé au parlement, et devienne la loi de la terre, sans être distordue de quelque manière que ce soit.

Des effets très positifs ont émergé de ce combat pour le droit des Adivasis à leurs terres :

- 1- les ONG jésuites se sont jointes à des ONG séculières au Gujarat et dans toute l'Inde pour cette lutte très importante pour la justice, les droits de l'Homme et le processus démocratique dans notre pays
- 2- Les Adivasis, dans toute l'Inde, deviennent conscients de l'histoire de leur exploitation, et s'unissent pour y mettre fin. Une plus grande conscientisation, mobilisation, développement et émergence de leurs racines ont émergé des organisations Adivasis. Un nouveau leadership émerge parmi elles.

*Article paru dans le journal jésuite de novembre-décembre 2006
Et lu en Inde par Noëlle Charbonnier*

A lire : les mémoires de Chantal

Chantal a rédigé un texte qui retrace sa vie au Nicaragua et qu'elle a terminé en août dernier.

A sa demande, Thérèse et Yves Marais, amis de Chantal, et adhérents de DEMAINS, ont préparé un document sous forme d'un livret accompagné d'une sélection de photos, intitulé "**Qui es-tu ô Nicaragua**", titre du poème qu'elle avait choisi en guise d'introduction.

Le livret est en vente au prix de 11 euro. Ceux qui désirent se le procurer peuvent s'adresser directement à Yves et Thérèse Marais, car une première distribution a déjà été faite et il reste encore quelques exemplaires disponibles.

Yves et Thérèse MARAIS
36, rue du pressoir
49124 Saint-Barthélémy d'Anjou

Dès à présent, reprenez la date de notre **prochaine Assemblée Générale**

Le samedi 03 mai 2008

A Prissé, près de Mâcon, dans un magnifique château

Hébergement et convivialité au château dès le 02 mai !

Avec sorties culturelles ou vinicoles ...

Enfin notez bien les coordonnées de notre trésorier

André Huber

71, boulevard des Etats-Unis

78 110 LE VESINET

01 30 71 34 79 a.huber@noos.fr
